

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 9 MAI 1837.

—

*RAPPORT de la commission des naturalisations, fait par  
M. E. DESMET, sur la demande du sieur Benoît Maurer.*

---

MESSIEURS,

Le sieur Benoît Maurer, né à Reichenbach, canton de Berne en Suisse, le 11 mars 1787, tambour-major de la première légion de la garde civique d'Anvers, demande la naturalisation ordinaire.

Il peut être considéré comme étant en Belgique depuis 1814, puisque c'est dans le courant de cette année qu'il est venu de Suisse pour prendre service dans le 29<sup>e</sup> régiment de cette nation. Ce régiment dont le pétitionnaire était tambour-major, a pris garnison à Anvers en 1824 et, ayant été licencié vers la fin de 1829, il a été congédié honorablement pour passer en qualité de tambour-major dans la garde communale de cette ville. Il a pris une part active à la révolution en combattant en faveur de la cause nationale; il a été ensuite successivement tambour-major de la garde urbaine, de la garde civique et du premier ban mobilisé de cette garde.

Il est veuf d'une femme hollandaise, mais qui a demeuré douze ans en Belgique, et dont il a trois enfants, tous nés à Anvers.

Les avis des autorités consultées sont tous très-favorables à sa demande.

LE RAPPORTEUR,

E. DESMET.

LE PRÉSIDENT,

FALLON.